



VILLE D'UGINE (SAVOIE)
DÉLIBÉRATION
CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 16 JUIN 2025

Conseillers municipaux : En exercice : 29 Présents : 24 Représentés : 03 Suffrage exprimé : 27	Président de séance : M. Franck LOMBARD Secrétaire de séance : Mme Françoise VIGUET-CARRIN Etaient présents : M. Franck LOMBARD, Mme Françoise VIGUET-CARRIN, M. Michel CHEVALLIER, Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET, Mme Agnès CHEVALIER-GACHET, Mme Vanessa PUT DE GIULI, M. Jamel BOUCHEHAM, Mme Sophie BIBAL, M. Mustapha HADDOU, Madame Catherine CLAVEL, M. Simon OUVRIER-BUFFET, M. Gérard RUFFIER-MONET, Mme Marie-Thérèse BERGERET, M. Nathan EXCOFFIER, Mme Annabelle MOREL, M. Joseph SCATIGNO, Mme Virginie NAIRE, M. Franck SOUQUET-GRUMEY, Mme Jamila ADEM-EL ATTAOUI, M. Jean-Pierre PLAISANCE, M. Christian PERRIER, M. Eric FUSS, M. Benjamin BONNIOT--BOUCHET et M. Gérard ROHL. Etaient représentés : M. Michel VARRONI ayant donné pouvoir à M. Jamel BOUCHEHAM, M. Umberto DIMASTROMATTEO ayant donné pouvoir à M. Franck LOMBARD, Mme Stéphanie LUSSIANA ayant donné pouvoir à Mme Jamila ADEM-EL ATTAOUI. Absentes : Mme Caroline BRULEY et Mme Pauline BRESSE.
Date de la convocation : Le 10 juin 2025	
Publication site internet : Le 17 septembre 2025	

Délibération n°06 – DE.2025-065

Prise en charge d'un sinistre survenu le 8 janvier 2025, avenue André Pringolliet, impliquant un employé municipal

Rapporteur : M. Michel CHEVALLIER

Le 8 janvier 2025, sur l'avenue André Pringolliet, alors qu'il effectuait une manœuvre avec un véhicule communal, un agent municipal a accroché un véhicule en stationnement.

La responsabilité de la commune étant avérée et afin de limiter sa sinistralité, il est proposé de verser à l'assurance LEOCARE, assureur de la victime, la somme de 1 410.37 €.

La commission municipale a examiné le dossier.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve le versement de la somme de 1 410.37 € à l'assurance LEOCARE,**
- **Autorise M. Franck LOMBARD, Maire d'Ugine, ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier,**

Secrétaire de séance
Françoise VIGUET-CARRIN
Adjointe au Maire



Pour copie certifiée conforme et exécutoire
Par Délégation du Maire,
Michel Chevallier,
Adjoint au Maire

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217303031-20250616-20250616_DE06-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/06/2025
Publication : 26/06/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

